



FORMATION SUPERVISÉE A L'ANIMATION PRO FRESQUE DE LA MOBILITE

Réf : FDM-MEP

01/02/2026

Public Cible : Tout(e) collaborateur ou collaboratrice.

Prérequis : Stagiaire ayant suivi une session de formation à l'animation professionnelle Fresque de la Mobilité.

Durée : 5h

Distanciel

Présentiel

Hybride

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET OPÉRATIONNELS

- Acquérir une première expérience de la pratique d'animation de l'atelier Fresque de la Mobilité en environnement professionnel.
- Maîtriser la posture de l'animation : préparation, déroulé d'un atelier, maîtrise du temps et des personnes participantes, animation des débats, clôture.
- Expérimenter les postures d'animation et suivre les différentes étapes du déroulé.
- Garantir la qualité des apprentissages des personnes participantes lors de la conduite de l'atelier par l'animateur stagiaire, sous la responsabilité du formateur.

RYTHME ET PROGRAMME DE LA FORMATION

La formation se déroule en petit groupe avec 1 à 3 stagiaires (dans l'idéal 2) et en 3 temps consécutifs répartis sur plusieurs jours différents pour permettre aux stagiaires d'avoir du temps pour revoir certaines notions.

Réunion distancielle de préparation de la session : revue des cartes, des liens entre les cartes, revue de la gestion du temps, définition d'un ice-breaker, réponse aux questions des stagiaires (1h)

En présentiel, animation supervisée d'un atelier de la Fresque de la Mobilité (3h) :

- Mise en pratique de l'aménagement logistique de la salle et de tout le matériel
- Mise en pratique de l'accueil des participants et de l'explication des règles de l'atelier
- Mise en pratique de toutes les étapes de l'atelier et du respect des messages clés
- S'assurer que le stagiaire veille à l'implication et à la compréhension de toutes les personnes participantes
- Mise en pratique de la clôture de l'atelier et du rangement

Réunion distancielle de prise de recul sur la mise en pratique avec reprise des difficultés identifiées (1h)

Durée totale : 5h

ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

- Chaque stagiaire, individuellement, va prendre en charge l'animation d'un atelier de Fresque de la Mobilité pour un groupe de 5 à 7 personnes participantes.
- Un temps de préparation en amont est prévu avec la personne formatrice pour préparer la mise en pratique prévue. C'est un temps interactif durant lequel les stagiaires posent à la personne formatrice toutes leurs questions en lien avec l'animation et le contenu de l'atelier. La personne formatrice va solliciter les autres stagiaires et répondre aux questions, proposer des éventuelles mises en situation et interagir avec les stagiaires pour vérifier qu'ils sont prêts.
- Pour faciliter les échanges, la qualité du transfert de compétences et la supervision, le groupe est composé de 1 à 3 stagiaires au maximum, l'idéal étant 2.
- Durant cette mise en pratique supervisée, la personne formatrice va, si besoin, aider chaque stagiaire et va noter les axes d'amélioration possible pour chacun. Durant cette phase, la personne formatrice reste responsable de la compréhension individuelle de chaque personne participant à l'atelier et interviendra si nécessaire lors de l'atelier.
- Pour le temps de prise de recul après chaque mise en pratique, les stagiaires doivent identifier ce qu'ils pensent avoir maîtrisé et les difficultés qu'ils ont rencontrées. La personne formatrice complète ensuite sur les points complémentaires non identifiés par les stagiaires. Des échanges avec des exercices éventuels de mise en pratique permettent alors de travailler les postures ou les transmissions de contenus qui le nécessitent.

STRATÉGIES D'ÉVALUATION

Le stagiaire est évalué individuellement par la personne formatrice au travers d'une fiche spécifique lors de la première mise en pratique pour identifier les axes d'améliorations et les retravailler avec chaque stagiaire.

Évaluation de la satisfaction des personnes apprenantes, payeur et commanditaire de l'action.